

# LE MOT DU PRÉSIDENT



La disponibilité et la qualité de l'eau sont devenues, en France et dans de nombreuses régions du monde, des enjeux critiques pour la santé, la pérennité des écosystèmes et l'activité économique.

Ces dernières années, en France, 30 % du territoire national a été confronté à des restrictions d'eau. Or, l'humain peut se passer de beaucoup de choses mais ni d'air, ni d'eau. Et toute la société commence à éprouver l'ampleur du problème que représente la disponibilité de la ressource en eau.

Face à ce sujet de plus en plus prégnant sur les territoires et sur le moyen terme, l'ensemble des acteurs de l'eau sont d'accord sur un scénario de fortes tensions sur les ressources et leurs usages.

En mars 2023, L'Etat lançait un « Plan Eau » et la préfecture de région Auvergne-Rhône-Alpes déclinait dans le même temps un plan « Sobriété et efficacité hydrique des entreprises » avec les acteurs économiques.

L'enjeu pour les entreprises artisanales est bien réel. Certaines ont une consommation d'eau indispensable à leur activité, et rapporté au nombre d'entreprises, ces volumes sont importants. Si bien qu'aujourd'hui, le défi pour les chefs d'entreprise artisanale est de réduire leur consommation et leur dépendance hydrique,

sans porter atteinte au fonctionnement de leur activité.

Mieux consommer est donc une priorité, car l'eau est une ressource qui tend à se raréfier et dont le prix augmentera assurément, les objectifs de l'Etat pour 2030 étant d'atteindre les 10 % d'économies d'eau pour tous les secteurs.

La priorité pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat est d'accompagner les artisans afin qu'ils puissent s'adapter, gérer et maîtriser au mieux les pénuries, les restrictions et les augmentations de coûts à venir.

Les conseillers de la CMA vous accompagnent pour répondre à ces problématiques. Ils vous permettent de faire le point sur la gestion de l'eau dans votre entreprise, identifier les opportunités de réduction d'eau et vous accompagnent dans vos projets d'investissement.

En résultent une meilleure connaissance de vos postes de consommation, un plan d'actions chiffrées et détaillées et de potentielles aides financières pour vos projets.

Des solutions existent pour réduire, à terme, vos factures. N'attendez pas. Contactez-nous !

**Jean-Luc HELBERT**  
Président de la CMA Puy-de-Dôme

Toute l'actualité  
de votre CMA





Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

STORIESSTORE 2024 - © photo : Shutterstock

**AVEC LE PASS CMA LIBERTÉ,  
RESTEZ CONCENTRÉ SUR VOTRE MÉTIER,  
VOTRE CMA S'OCCUPE DU RESTE.**

**POUR ME SIMPLIFIER MA VIE  
D'ENTREPRENEUR AU QUOTIDIEN,  
JE PASSE AU PASS CMA LIBERTÉ !**

**POUR 19.90 € HT/ MOIS :**

- Des conseils et un appui en toute situation.
- Des formalités facilitées et sécurisées.
- Les formations dont vous avez vraiment besoin.
- Un interlocuteur unique dédié, qui vous connaît.

S'ABONNER, C'EST FACILE  
SCANNEZ CE QR CODE



ou contactez nous : 04 72 43 43 69  
abonnement@cma-auvergnerrhonealpes.fr